



MOBILITÉ DURABLE – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – DÉPLACEMENTS D-LT À L'ÉCHELLE D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE (ZAE) GUIDE D'UTILISATION DU JEU

Objectif du jeu

La mobilité est une préoccupation majeure pour beaucoup de travailleurs. Les déplacements domicile - travail sont une source de stress (santé) et le coût de ces déplacements pèse sur le budget de nombreux ménages. Certaines alternatives à la voiture en solo peuvent constituer des pistes de solution. Le diagnostic fédéral mobilité est un outil qui permet aux représentants des travailleurs d'initier une concertation à ce sujet, d'identifier et de pousser les solutions qui apparaissent comme intéressantes. Par exemple, les modes de transport durables (train, bus, vélo) sont mieux remboursés par l'employeur et sont fiscalement plus intéressants (le covoiturage aussi), en plus d'un impact environnemental moindre. Cependant, l'implantation des entreprises dans les zones d'activité économique en Wallonie offre peu d'alternative à la voiture.

D'où l'objectif de ce jeu à amener les participants à imaginer des projets de mutualisation de services de mobilité sur la zone, d'interpeller les différents acteurs directs et indirects.

Susciter la concertation sociale au sein des organes CE-CPPT et délégation syndicale des entreprises implantées sur la ZAE.

Susciter l'échange des informations en matière de mobilité entre les différentes équipes syndicales du zoning afin de construire un projet collectif (revendications) en termes d'accessibilité et de mobilité durable sur la ZAE.

Matériel de jeu

- 4 plateaux de jeu
- 4 jeux de 10 fiches « bonnes pratiques »
- 4 jeux de 10 fiches « acteurs »
- 4 jeux de 4 fiches « Entreprise & données mobilité »
- 4 bloc-notes

Les phases du jeu :

1. Répartir les participants en 4 équipes.

Choix de l'entreprise parmi les 4 identifiées sur le plateau.

Prise de connaissance de l'identité de l'entreprise.

🕒 Temps : 15'

2. Phase 1 : Identifier la dynamique de la ZAE

🕒 Temps : 20'

- Commencer par identifier le profil d'activité de la ZAE : quels sont les différents secteurs d'activité des entreprises identifiées ? quels profils de travailleurs ? quels sont les déplacements vers et/ou au départ des entreprises ?
- Dans la mesure du possible, estimer le nombre de travailleurs présents sur la ZAE.
- La structure générale et majoritaire des horaires des travailleurs ; Relevez une série d'éléments indispensables pour envisager une dynamique collective de gestion de la mobilité. Il convient donc d'identifier la présence ou non d'acteurs (partenaires) présents ou mobilisables à l'échelle de la zone d'activité : délégués syndicaux CSC et des autres syndicats, la CSC interprofessionnelle de la commune, intercommunale, association d'entreprises (existant ou en devenir) , acteurs publics, opérateurs éventuels.

Phase 2 : Dresser un diagnostic rapide de la situation de la ZAE en matière d'accessibilité

🕒 Temps : 30'

Les séries de fiches viennent en soutien

Cette deuxième phase consiste surtout à évaluer le profil d'accessibilité de la ZAE. Comment ? en décrivant l'ensemble des éléments qui influencent l'accessibilité de la ZAE. Existe-t-il une fiche d'accessibilité ? quelles infrastructures en termes de mobilité ? (lignes de bus, réseau routier, ravel, etc.) . A l'intérieur du zoning, les places de parking, infrastructures, signalisations, etc.).

En voici ci-dessous un aperçu :

Les infrastructures de transports (routes, axes structurants,...) ; Les voitures (nombre, parkings, congestion...) ; Les transports en commun (points d'arrêt, lignes, fréquence, ...) ; Le vélo (pistes cyclables, parkings, facilités...) ; La marche (trottoir, facilités...) ; Les mesures existantes éventuelles de gestion de mobilité (covoiturage, navette d'entreprise, informations, ...).

Phase 3 : Relever les mesures envisageables de gestion de la mobilité à l'échelle de la ZAE

🕒 Temps : 30'

Sur base du profil d'accessibilité et des éléments relatifs à la dynamique de la ZAE, les participants devront être amenés de définir les mesures de mobilité à activer de manière prioritaire dans un court terme et ensuite à moyen terme.

Priorité à un plan d'actions en faveur des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, et donc de l'accessibilité générale de la ZAE : Comment augmenter l'offre et susciter la demande en faveur des Transports publics tels que le bus, le train et le bus en combinaison du train ? De quelle manière développer et susciter le covoiturage au sein des entreprises et entre les entreprises du zoning ? Comment stimuler la pratique du vélo et de la marche dans de bonnes conditions pour l'ensemble des travailleurs ?

Chaque sous-groupe définit le plan de mobilité (les mesures de déplacement D-LT) de leur entreprise afin de le proposer pour une consultation auprès des travailleurs.

Phase 4 : Présentation des plans de déplacement des 4 entreprises structurées syndicalement

🕒 Temps : 15'/sous-groupe

Chaque sous-groupe présente sa proposition .

Le sous-groupe doit veiller à répondre aux questions suivantes :

- Quel est le projet ?
- Que faudra-t-il prévoir ?
- Qui va porter ce projet ?
- Quels seront les bénéfices et les coûts de ce projet ?

Phase 5 : Définir la méthode, manière à mettre au point afin de programmer un agenda de concertation sociale en la matière

🕒 Temps : 30'

Phase 6 : Evaluation de l'exercice

🕒 Temps : 10'